

NJ. OR. ST. 124.

L'ÉTUDIANT

AFFIRMONS NOUS!

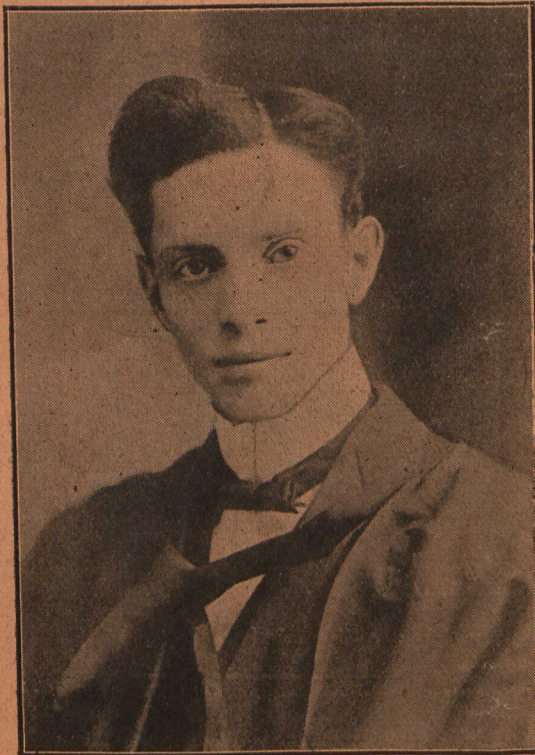
ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION LAVAL.

Rédigé en collaboration Universitaire

Vol. 1

Montréal, 16 Février 1912

No 6



ALBIN PAQUETTE, E. M. L.

Le nouveau président des étudiants en Médecine.

Sommaire



Laval! Ch.-N. Chamberland...61

Le travail organisé *Edouard Montpetit*62

Un parlement modèle en 1832 à Paris *Pathelin Cadet*.....64

Vainqueurs et vaincus. *La Flèche*.....65

Etudiants en Droit! Oyez! Oyez! *Cyrano*.....68

Echo d'Oka. *Desilets E.A.L.*69

Directeur Général: Gustave Lacasse, E.E.M.
Rédacteur en Chef: Ch.-N. Chamberland, E.E.D.



Abonnement: \$.100 pour l'année Universitaire
CINQ SOUS LE NUMERO

FUMEZ LE
 “BLUE BONNETS”

le roi des cigares à 10 cts,
 fabriqué avec les meilleu-
 res feuilles importées de
 la Havane. :- :- :-

Institut de Physiothérapie
 DU
 MONTREAL DR. HENRI LASNIER - 550A ST-DENIS

AGENTS PHYSIQUES EMPLOYÉS

- RAYONS X
- OZONE
- LUMIÈRE
- CHALEUR - HYDROTHERAPIE
- ÉLECTRICITÉ MÉDICALE
- CULTURE PHYSIQUE
- ORTHOPÉDIE - MASSAGE

SPÉCIALITÉS

- NEURASTHÉNIE
- OBÉSITÉ
- MALADIES NERVEUSES
- MALADIES DE LA PEAU
- TUBERCULOSE
- CANCERS
- TACHES DE VIN
- POILS FOLLETS



L'Echevin Victor Morin

Il est né à St-Hyacinthe, le 15 août 1965. Après avoir étudié au séminaire de sa ville natale et à l'Université Laval, il est devenu notaire en 1888. Il exerça d'abord sa profession à Acton Vale, puis vint s'établir à Montréal en 1890. Il est aujourd'hui le chef de l'étude Morin et Mackay. Docteur en droit, il est professeur de droit administratif à l'université.

M. Morin est président de l'Association Immobilière et du Crédit Métropolitain, directeur de la Société St-Jean-Baptiste, de plusieurs sociétés financières, secrétaire-général de la Ligne Anti-alcoolique, de la Maison des Etudiants, directeur de l'Association pour le Bien-Etre des Enfants, ex-chef suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, membre de plusieurs sociétés de secours mutuel, bibliothécaire du Château Ramezay. C'est un bibliophile distingué, pour qui la bibliographie canadienne n'a pas de secrets.

En 1910, il fut élu échevin du quartier Centre, en remplacement de l'échevin Resther, décédé. Il vient de batter M. J. A. Ouimet, comme le représentant du même quartier au conseil de ville.



Mtre A. O. Rondeau

Maître A. O. Rondeau est né à Saint-Marcel de Richelieu, le 8 juin 1876. Il a fait ses études aux collèges de Saint-Aimé et de Sainte-Marie de Monnoir. M. Rondeau est un ancien élève de Laval. Il y terminait brillamment ses études de droit en 1906, puis entraît au bureau de M. J.-B. Blanchet, avocat de Saint-Hyacinthe. Il y avait à peine trois mois qu'il avait été admis au barreau qu'il s'illustrait en plaidant la cause de James Hackett qui eut un si grand retentissement. Maître Rondeau fut le premier nationaliste à se porter candidat, et c'est en 1907, qu'il subit comme tel un échec dans Richelieu contre M. Adé-lard Lanctôt. Il a fait plusieurs luttes depuis comme nationaliste. M. Rondeau fait partie du Parlement Modèle dont il est un des membres les plus distingués.

L'ETUDIANT

AFFIRMONS-NOUS!

Vol. 1

Montréal, 16 Février 1912

No 6

LAVAL !

C'est avec un plaisir très vif auquel se mêlait une reconnaissance profonde, que nous avons publié dans notre dernier numéro l'éloquent discours prononcé par M. Edouard Montpetit au premier grand banquet universitaire. Ce plaisir n'avait pas pour unique cause l'heureuse occasion que nous avons d'offrir à nos lecteurs en quasi-primeur un discours très remarquable de forme et de fond, mais bien plutôt le fait que la sympathie d'un professeur envers les étudiants, sympathie exprimée publiquement, se manifestait, publiquement aussi, par un geste admiré de tous les véritables amis de Laval. Ce beau geste d'un professeur collaborant au journal des étudiants, est la confirmation d'une conviction qui devient presque générale : avant peu, Laval deviendra une université véritablement "une" d'esprit et de cœur.

Quand l'étudiant aura compris que son professeur n'est pas seulement un geôlier, quand le professeur sera convaincu que l'étudiant n'est pas une quantité absolument négligeable et qu'il importe que tous deux marchent la main dans la main, le succès couronnera tous les efforts des dévoués amis de notre Université, car ils rencontreront dans le personnel universitaire un "bloc" solide sur lequel ils pourront s'appuyer en toute confiance.

Pour atteindre ce but nous travaillerons de toutes nos forces à jeter bas les nombreuses barrières qui morcellent notre grande institution. A ce propos, je cite avec plaisir les quelques mots que nous écrivait dernièrement un grand ami des étudiants, M. l'abbé L. Perrin, P.S.S., supérieur du Collège Canadien à Rome :

"Il y a longtemps, pour ma part, que je désirais la fondation de cet organe (l'Etudiant) qui donnera une voix aux pensées et aux sentiments de "tous ceux qui composent l'Université", et qui, j'en ai la confiance, précipitera la ruine de cette anarchique indépendance entre les différentes facultés de l'Université Laval à Montréal, qui rend impossible son fonctionnement harmonieux et par suite son développement normal."

Camarades, répondons avec générosité aux nombreuses sympathies qui nous viennent de nos professeurs, et dans le plus grand intérêt de Laval, soyons ce que nous demande d'être M. Montpetit : "des hommes qui souffrent, que la vie émeut, que la douleur atteint, et toujours, ayons

le rire large et franc, n'ayons pas peur d'une larme, ne nous refusons pas un beau geste, sachons ne pas réprimer les sentiments élevés vers lesquels les battements du cœur, en se faisant plus rapides, semblent vouloir se hâter."

Laval!..... à jamais!

Ch.-N. CHAMBERLAND.

LE TRAVAIL ORGANISÉ

Nos lecteurs nous sauront gré de leur présenter un substantiel résumé de la superbe conférence donnée par M. Edouard Montpetit à Laval, mardi dernier.

Le conférencier se propose de faire une étude rapide de l'association ouvrière telle qu'elle s'est développée, au XIXe siècle, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada.

La liberté absolue du travail fut promulguée par l'Assemblée nationale ; il fut interdit aux ouvriers de se réunir pour se concerter sur leurs "prétendus intérêts communs." L'Empire se soucia fort peu de modifier pareil état de choses, et la Restauration, tout en se montrant plus tolérante, resta fermée à toute initiative. La Révolution de 1848 conduisit Louis Blanc au Luxembourg. Des lois ouvrières furent rapidement adoptées et le droit d'association concédé aux ouvriers. Des allocations furent octroyées aux coopératives de production qui eurent accès aux entreprises d'intérêt public. Le succès fut de courte durée, et la réaction se fit sentir dès le commencement de la seconde République. L'Empire libéral se montra plus généreux ou plus habile. La loi Emile Ollivier, de 1864, reconnut aux travailleurs le droit de coalition et les associations ouvrières furent tolérées. Ce n'était pas encore le régime de la légalité qui s'établit vingt ans plus tard seulement, en 1886, date de l'adoption de la loi Waldeck Rousseau. De ce jour les syndicats se développèrent rapidement. On en compte aujourd'hui 5260 avec 977.350 adhérents ouvriers. Les syndicats mixtes n'ont guère réussi : il en existe 184 avec 3110 adhérents. Enfin les syndicats patronaux, au nombre de 4.450, comptent plus de 368,000 membres. Voilà l'effectif. Le syndicat français se constitue par simple déclaration accompagnée du dépôt des règlements. Suivant la loi de 1884, son objet réside uniquement dans "l'étude et la défense des intérêts économiques." En fait, nombre de syndicalistes sont révolutionnaires ; ils veulent réformer la société et la fonder sur une base fédéraliste et communiste. Ils constituent une minorité parmi les travailleurs, mais une minorité "consciente," suivant leur expression, et dont la volonté doit être obéie. Des projets ont été déposés tendant à élargir la capacité légale du syndicat, en lui permettant de posséder davantage.

Les trade-unions anglaises ont commencé par la révolution. Le début du 19^e siècle fut marqué par la violence de leurs attaques. En 1865, leur attitude devint menaçante et fit céder le gouvernement, qui leur concéda la personnalité civile en 1871. Une ère nouvelle s'ouvrit et le trade-unionisme se fit pratique, sérieux, pondéré. Il conquiert la faveur publique. Mais, après 1897, il fut pris à parti par le *Times* et gêné dans son action par une décision judiciaire des *law-lords*. Un groupe nouveau, plus pauvre, composé d'ouvriers moins favorisés, s'était constitué qui allait avoir de l'influence sur l'avenir du syndicalisme anglais. Les ouvriers décidèrent de briguer leurs propres suffrages et de se faire élire députés. En 1903 ils s'organisaient, et, ayant triomphé en 1905, ils réclamaient la reconnaissance de leurs droits de la part des libéraux à qui ils étaient alliés. Ils devinrent interventionnistes et réussirent à faire adopter par le parlement anglais une série de lois sociales analogues aux lois de l'Empire allemand. Ils perdirent quelques sièges durant la crise anglaise, mais gagnèrent un bon nombre de voix. Ils sont confiants, ils s'organisent et espèrent atteindre, avec le nouveau suffrage, un nombre plus considérable de représentants : ils sont 42 et veulent être 142. Les unions anglaises sont fortes et riches. Elles sont 1153 qui comptent 2347000 membres. Les 100 principales d'entre elles ont dépensé des millions de dollars, en 1909. Leur fond de réserve est de plus de 25 millions. Elles luttent par la grève et rendent service par l'assurance sociale. Elles se sont surtout occupées, par le passé, de questions économiques. Elles restent à l'usine. Mais le néo-unionisme que nous signalions tantôt, les entraîne vers l'action révolutionnaire (dernières grèves.)

Aux Etats-Unis, le mouvement syndical ne s'est fait sentir qu'après l'avènement de l'industrialisme, encore que l'on y signale l'existence d'une union de typographes, en 1803. Les Chevaliers du Travail furent la première tentative de fédération. Fondée en 1869, elle se développa rapidement à la fin du 19^e Siècle, pour ensuite s'effacer. A côté grandissait la fédération américaine. Celle-ci s'organisa définitivement au congrès de Pittsburg, en 1886. Elle est aujourd'hui puissante. Elle compte plus de 1500000 membres ; ce qui, avec les autres associations américaines, porte l'effectif total des forces syndicales, à 2.400.000 membres environ. La même préoccupation de rester sur le terrain économique se retrouve chez les unionistes américains. Ils usent du label, du boycott, de la grève sympathique. Ils ont résisté, jusqu'ici, à l'action révolutionnaire, si l'on met de côté des tentatives qui paraissent isolées. A côté d'eux s'est constituée l'United Workers of the World, association toute différente d'esprit et d'allure.

Au Canada, la première union ouvrière remonterait à 1827. Elle se constitua à Québec, parmi les imprimeurs. Le mouvement ne s'étendit guère avant 1873, époque à laquelle fut fondée la Fédération canadienne du Travail qui vécut trois ans. L'Ontario revient bientôt à la charge et, en 1886, s'établissait définitivement le Congrès des Métiers et du Travail.

Les Chevaliers du Travail avaient déjà pénétré chez nous : ils se joignirent aux autres syndiqués.

Il existe, aujourd'hui, 1752 unions de métiers dont 1520 sont affiliées à des associations internationales. D'après le Rapport officiel du dernier congrès de l'*American Federation of Labor*, nos unions internationales réuniraient 55000 membres ; et si l'on tient compte des autres associations ouvrières canadiennes, le chiffre total des syndiqués atteindrait environ 75000 membres, d'après M. Arthur Saint-Pierre, dont la brochure sur l'Organisation ouvrière dans la province de Québec est à consulter.

L'association est un fait nécessaire et constitue une arme précieuse. Elle a fait triompher bien des revendications et elle a réprimé des abus. Elle doit être avant tout puissante, posséder un budget, être organisée. Elle doit être animée d'un esprit suffisamment modéré et conciliant, et se tenir surtout sur le domaine professionnel et économique. C'est là qu'elle triomphera, pour son plus grand bien et celui du pays.

Un parlement-modèle en 1832, à Paris

La "Conférence Molé" a été fondée en 1832 par les frères Bocher, les fidèles de la famille d'Orléans, et par quelques-uns de leurs amis, pour débattre des questions de législation, d'histoire et d'économie politique. Les séances de ce simili-parlement se tiennent une fois par semaine, de novembre à juin, dans la salle de l'Académie de médecine, où il y a des pupitres comme à la chambre, un bureau, une tribune, un centre, une extrême-droite et une extrême-gauche. La Conférence publie un bulletin hebdomadaire, contenant un résumé des discussions et des discours, le texte des amendements et propositions. Parmi ses anciens présidents on peut citer Wolowski, Goulard, Ferdinand de Lasteyrie, Mortimer-Ternaux, Frédéric Passy, Ernest Picard, Paul Target, Ferdinand Duval, Albert Leguay, Clamajerau, Lefèvre-Pontalis, Floquet, Clément Laurier, Léon Renault, Gambetta, Hervé, Ribot, Méline. C'est le laboratoire où des jeunes gens qui auraient pu être sincères, brefs et respectueux de la vérité, se dressent et s'entraînent à estimer leurs honorables contradicteurs, à développer indéfiniment ce qui pourrait tenir en deux cents mots et à utiliser, quand l'erreur va apparaître, une cinquantaine de tours inventés par les vieux prestidigitateurs de la tribune. Education incomplète pourtant, et c'est fatal ! Les sujets formés dans le tumulte de ces déclamations d'école ont un dernier stage à accomplir, ils ignorent la partie commerciale du parlementarisme. Il leur manque de s'être exercés au marchandage et à la vente de leurs votes.

MAURICE BARRES,

"Les Déracinés".

Nous souhaitons à nos excellents camarades qui siègent ce soir pour la première fois au parlement-modèle, d'éviter les écueils que signale Maurice Barrès dans cette page toute d'actualité pour nous.

Que les trop verbeux orateurs soient rares; qu'ils mettent à profit cet avis pratique de Boileau, un vieux classique pourtant :

“ Qui ne sut se borner ne sut jamais.....parler ”

Par contre, que les économistes, s'il s'en trouve—et il s'en trouve toujours dans les parlements, qui en cette matière sont économistes sans le savoir,—ne soient pas tous partisans du monométalisme, ce système qui dédaigne souverainement l'argent et n'a de respect que pour l'or.

Messieurs les députés, le silence est d'or; admirez-le chez quelques-uns si vous le pouvez. Mais la parole est d'argent, servez-vous-en; le marché monétaire est solide, la cote ne baissera pas.

Parmi les noms que cite Barrès, il en est plusieurs qui devinrent célèbres soit au Palais-Bourbon, soit ailleurs.

L'exemple se répétera chez nous.

Plusieurs de ceux qui sont aujourd'hui députés pour rire, le deviendront pour vrai, dans quelques années. A ceux-là nous souhaitons qu'ils ignorent toujours “la partie commerciale du parlementarisme”—et que leur éducation parlementaire ne connaisse jamais le marchandage et la vente des votes.

PATHELIN CADET

Vainqueurs et vaincus

(Poème en prose épique)

Jeudi, 8 février: grand tapage au troisième.....Les Etudiants en Médecine sont en élection.

C'est la première fois qu'ils voient défiler devant eux un aussi grand nombre de candidats. Au dépouillement du scrutin, en effet, le président d'élection (C. E. Lamarche), eût-il pris les vaincus pour les vainqueurs, qu'il aurait proclamé assez d'élus pour former un deuxième conseil. Mais “Papa” (L. O. Coté) était-là. Seul p'tit Pierre Dupuis réussit à se fourvoyer parmi les vainqueurs.

.....
 Au lendemain de la lutte, je voulus parcourir

“Le champ couvert de morts sur qui tombait la nuit” :

Le géant Perras avait mordu la poussière; des vaillants comme Michaud et Migneault se tenaient enlacés et dans un dernier soupir unissaient leurs voix en une plainte héroïque :

“ Pour mon drapeau je viens ici mourir.”

Près d'une cantine vide et déserte, le père Daniel, adossé à un affût de canon, récite la prière des agonisants pour l'ami Delphis et recommande Forget à Saint Martin.

Plus loin, au pied d'un chêne, drapé dans sa mante noire, un pauvre blessé gémit. Les mots qu'il murmure me font croire qu'il est le chef de l'armée en déroute : "Gratton, Gratton, répète-t-il, qu'as-tu fait de mes légions ?"

Je m'approche, j'arrache son masque de fer (sic) : "Camille ! sed non Gaudet !"

.....

Tout-à-coup j'entends sonner dans le lointain le ralliement des vainqueurs. Guidé sûrement par le clairon, je ne tarde pas à rejoindre mes compagnons d'armes.

L'excitement est général : c'est l'aide-de-camp Mandeville qui rassemble généraux, officiers et soldats autour du vieux drapeau si vaillamment porté par le solide Marin aux jambes ogivales ; c'est Lamothe qui proclame la victoire.

Le héros, grand capitaine aux cheveux roux, à l'allure fière et provocante, harangue ses braves. Ses tactiques savamment combinées de la veille lui avaient assuré une victoire complète.

Il raconte à ses officiers comment avec des soldats bien disciplinés et une volonté ferme, il est facile de terrasser ses plus terribles adversaires. Tous acclament Paquette, celui qui les a conduits au triomphe.

En revenant, je rencontrais des déserteurs de l'armée vaincue causant ensemble :

1er soldat (P. Hébert).—Quelle défaite ! si Laporte eut été plus actif !

2ème soldat (A. Gratton).—Pourquoi Brunet nous a-t-il abandonnés au milieu de la lutte ?

1er soldat (P. Hébert).—Au moins si Léger eut été là pour nous soutenir de ses discours ! Un mot lancé, c'est toute sa pensée.

2ème soldat (A. Gratton).—Je croyais Gaudet plus solide.

LA FLECHE

Le nouveau comité de régie des E. M. L.

Albini Paquet.—Président.

Chs. Mackenzie.—Vice-président.

J. B. Mandeville.—Secrétaire.

W. Lamothe.—Maître de chapelle.

Alb. Marin.—Porte-drapeau.

A. Plouffe.—Conseiller de IV.

Alph. Roy.—Conseiller de III.

L. Garand.—Conseiller de II.

Elph. Jacques.—Conseiller de I.

Un événement "chic"

Le 5 février dernier, avait lieu le "euchre-danse" des étudiants en pharmacie, sous la présidence d'honneur de M. Jos. Contant.

La salle Stanley avait un aspect féerique ce soir-là. Les lampes du plafond, reflétées par le plancher luisant, inondaient de lumière l'assistance entière.

Les dames, oh ! les dames ! formaient de vrais bouquets avec leurs toilettes ravissantes, des bouquets de velours et de soie où tranchait l'or des ceinturons et des bijoux, des bouquets odorants ; quels parfums grands dieux !

Un coup de cloche, quelques courts avertissements, et la partie commence. On n'entend plus que le froissement des cartes qu'on mêle, le clapotement des "levées" qu'on accumule. C'est une mer de frou-frou et d'activité, entrecoupée de temps à autre par un grand bruit, le bruit particulier d'une foule qui se meut ; ce sont les partenaires qui changent de place.

Après le euchre, on sert un goûter savoureux, exquis, charmant, épatant, et réconfortant..... ma chère.

Puis la musique entonne un air de valse et la danse commence. Le danseur, droit avec un air protecteur ; la danseuse, blottie, abandonnée, ils tournèrent longtemps sur le parquet ciré, les jeunes couples alertes.

..... O légères beautés,
Dansez, multipliez vos pas précipités,
Et dans les blanches mains, les mains entrelacées,
Et le regard de feu, les guirlandes froissées,
Et le rire éclatant, cri des joyeux loisirs,
Et que la salle au loin tremble de vos plaisirs.

(A. DE VIGNY).

La nuit était avancée et l'on valsait encore, l'on tournait toujours, éperduement...

Nos étudiants en pharmacie ont obtenu un beau succès mondain, et nous félicitons sincèrement les organisateurs de cette belle soirée : MM. Ouimet, Gauthier, Roy et Rousseau.

K. LOMEL.

MERCI

La Direction se fait un devoir de remercier publiquement les généreux donateurs qui par leurs souscriptions bienveillantes ont "amené de l'eau au moulin."

Nous aimerions publier ici leurs noms, mais leur modestie nous en a fait la défense expresse.

A ceux qui nous ont fait parvenir leur obole : merci cordial ! A ceux qui ne l'ont pas encore fait : il y a encore de la place dans notre caisse, et même énormément de place !

PROSE RIMÉE

Indifféremment, à Zizi Panpan.

Là, Zizi, cache ta haine :
Tu te donnes trop de peine.
Et saisis donc qu'après tout
Tu parais un beau jaloux.

C'est terrible, cette envie
Dont tu satures ta vie.
Tu te fais du mauvais sang
En maltraitant le bon sens.

Je crains que le surmenage
Soit ton unique partage.
Et puis, tu sais, tu devrais
Tenir Zizi dans la paix.

Que servirait ton génie,
Ame vague, indéfinie.
Si tu ne comprends enfin
Que tu passes pour pas fin !

P. A.

AVIS

Nous prions ceux de nos abonnés à qui il manquerait des numéros de notre journal, de bien vouloir nous en informer au plus tôt s'ils veulent avoir la série complète.

Les étudiants abonnés trouveront désormais leurs journaux chez le restaurateur de Laval.

Nos seuls dépôts jusqu'à nouvel ordre :

Le Restaurateur de Laval.

Librairie St-Louis, 288, rue Ste-Catherine-Est.

M. Jules Pony, 374, rue Ste-Catherine-Est.

Déom & Frère, 71, rue Ste-Catherine-Est.

Mailloux & Frères, 252, St-Denis.

Nous tenons à la disposition des confrères des "bons de culture physique" de l'Institut de Physiothérapie du Dr Lasnier. On pourra se les procurer à des conditions exceptionnellement avantageuses en s'adressant au directeur de "l'Étudiant." Il y en a aussi en vente au restaurant de Laval.

ÉTUDIANTS EN DROIT ! OYEZ ! OYEZ !

La cléricature, voilà l'amie !

Vous connaissez tous la loi qui régit la cléricature; je veux, au risque de vous ennuyer, vous faire ressortir les *grands avantages* du système. Si vous le dénigrez tant, c'est que vous n'en avez jamais considéré que le mauvais côté. Il y a deux réunions du Barreau par année, l'une au commencement de janvier, et l'autre au commencement de juillet. Tout aspirant à l'étude doit donner un avis au moins un mois avant cette réunion.

Les finissants dans nos collèges qui veulent étudier le droit, doivent donc envoyer leur avis au commencement de juin, époque où les collèges fonctionnent encore et où les diplômes ne sont pas encore distribués. Il

arrive souvent que ces jeunes gens n'ont jamais entendu parler des formalités à remplir, et leur demande arrive trop tard.

La conséquence, c'est qu'ils seront obligés d'attendre six mois avant de pouvoir pratiquer, parce que l'admission à la pratique ne se donne que trois ans après la date de l'admission à l'étude.

Etudiants en droit, vous êtes aussi obligés de faire enregistrer votre brevet de cléricature au commencement de juillet, parce que vous serez empêchés de pratiquer tant qu'il n'y aura pas trois ans d'écoulés depuis la date du brevet.

Autre formalité que beaucoup d'entre vous ne soupçonnez pas : si elle n'est pas remplie à temps, le résultat est le même que pour la première. Et je connais beaucoup de jeunes avocats qui m'ont avoué avoir été obligés d'attendre deux ou trois mois avant de pouvoir aborder le prétoire.

C'est très amusant pour les gens pressés, et très commode pour ceux qui aiment à se reposer. C'est le premier avantage que nous offre ce système : le temps voulu pour un petit voyage, une fois nos études finies. C'est à considérer ! Etudiants, ne maugréez donc pas tant contre cette loi faite pour vous protéger *plus tard*. Au prochain numéro pour le second et plus gros avantage.

CYRANO.

CHRONIQUE

ECHO D'OKA

Il y aura quatre ans le 26 mars prochain que l'Institut d'Oka s'est affilié à la grande famille de Laval.

Et, la faculté d'agronomie est d'autant plus fière d'avoir vu surgir un organe universitaire, que la devise de l'"Étudiant" correspond mieux à ses aspirations.

"Affirmons-nous !" C'est le cri que doivent jeter tous les francs tenants de la terre. Proclamons que la vie du cultivateur est la plus noble et la plus saine après celle du prêtre ! Exhaussée à l'égal des professions libérales, la carrière d'agriculteur devient une voie de bien-être pour tous les gens de cœur.

Arthur Buies écrivait : "C'est dans la terre qu'est la force, que sont les ressources suprêmes; c'est par elle que tout se renouvelle et se féconde. Les habitudes et l'éducation agricoles font des races viriles." Et Camille Lemonnier disait en parlant du cultivateur : "Il est le grand poète des

champs, le poète qui officie, le poète qui travaille, le poète qui crée les blés, celui qui fait la paix et la quiétude des foyers."

Déjà, c'est assez bien définir le rôle magnifique du laboureur pour que nous nous engagions joyeusement dans la carrière, même au sortir du collège classique.

Mais, surtout, ce qui nous porte de plus en plus vers la vie rurale, c'est le régime tout à fait pratique et éclairé qui nous régit dans nos études agronomiques à l'Institut.

La science et le dévouement des religieux qui nous enseignent n'ont d'égal que leur humilité. Et, en outre des connaissances requises pour l'intelligence et le succès de l'exploitation rurale, il nous inculquent l'amour du cher pays, le souci de faire grande et belle la "Laurentie" par l'action collective des énergies individuelles.

Déjà cette action commence chez nous par le moyen de l'A. C. J. C., qui a son cercle St-Isidore à l'Institut. Elle se continue par l'entraînement intellectuel dans les conférences du cercle agricole dont tous les étudiants font partie, et aussi, par les séances dramatiques que nous donnons deux ou trois fois l'an. En décembre dernier, nous jouions du Molière. Le succès qu'a rapporté sur nos tréteaux "le Malade imaginaire", démontre un peu qu'il est possible d'être "habitant" sans se cambrer contre les choses de l'esprit.

Ici, d'ailleurs, tout contribue à nous élever moralement. Le site pittoresque est plein de poésie. Le spectacle des moines, travaillant avec ardeur et chantant les louanges de Dieu, nous ennoblit.

Nous apprenons à être simples et vaillants comme l'ont été les grands-pères, à rechercher la paix où elle se trouve, dans la modeste tâche du bon semeur de blé.

Et certes, lorsque nous sortirons d'ici, nous emporterons au fond du cœur cette flamme sacrée qui faisait dire au vieux poète de chez nous :

" Je t'aime, ô sol natal,
je t'aime et te révère ! "

DESILETS, E. E. A.



BILLET. DOUX

Jeannine.—Nous avons à votre adresse un "mot" qui vous sera remis en vous adressant au rédacteur de "l'Étudiant."

La malle de ce matin nous apportait une "carte-valentin" destinée à notre sympathique agent d'annonces Brusquo. Le sus-nommé voudra bien se mettre en communication avec notre chef d'expédition.

De Garmendia.—Pas encore reçue, votre réponse.

TRIBUNE LIBRE

10 février 1912.

Monsieur le Directeur de "l'Étudiant."

Cher ami,

C'est presque, en tremblant, que j'ose porter la main à la plume pour vous écrire un mot. C'est bien simple, ça me coûte.

Quand je songe à ces écrivains de génie qui ont nom Zizi Panpan, Hugo de St-Victor, Brusko, Louis Veillehaut et tous autres du même acabit, lesquels, en naissant, ont monopolisé ce qu'il y a d'esprit, de talents, de capacités sous la calotte des cieux, j'hésite, gémissant sur la partialité du sort qui a tant négligé les mortels ordinaires.

Mais il est des tentations qu'on ne parvient pas à étouffer, surtout quand on a conscience qu'en succombant, on va tout uniment, tout humblement aider une oeuvre qui, comme vous l'écriviez vous-même, a le droit de vivre.

Si l'apparition de notre revue n'eût pas troublé la quiétude de quelques esprits brouillons dont la prétention n'a d'égale que la fatuité, il n'aurait plus été vrai, pour un coup, que notre petit peuple s'entrejalouse; nous aurions vu le fait unique d'une entreprise de chez nous acceptée d'emblée par les gens de chez nous; ç'aurait été trop beau.

Mais, laissons les "roquets" à leur oeuvre. Conscients de nos faiblesses autant que de notre bonne volonté, acceptons avec reconnaissance la critique calme, non outrée de ceux qui ne la "crachent" pas, de ceux qui jugent non pas par leur suffisance ou leur envie mal dissimulées, et marchons de l'avant. "Fabricando fit faber." Hier, c'était médiocre; aujourd'hui, c'est mieux; demain, ce sera peut-être passable.

Puis, à la fin, pendant que ces esprits forts, trop exigeants pour ce que nous pouvons produire, planeront dans les hautes sphères—par nous ignorées—qui sait si l'oeuvre qu'ils dédaignent n'aura pas la vie sûre, sans l'inquiétude de tomber de hauteurs inouïes, d'où ses ennemis daignent encore la regarder.

·Sans prétentions.

VIOLETTE.

PLUS HAUT LA HAMP !

Il y a des réputations surfaites. L'Université en a déjà souffert, en souffre encore, va toujours en souffrir. Elevons donc la voix pour démasquer ces êtres malsains qui ne connaissent de meilleur moyen pour s'imposer que celui de déguiser leur nature et de nous tromper effrontément. Et au début de cette campagne, permettez-moi de m'attaquer au pire d'entre eux, au porte-drapeau des Etudiants en Droit.

Basile, tu es unique en ton genre. Je te considère comme le conspirateur le plus dangereux que nous ayons au milieu de nous, cette année. Par des machinations suspectes, machinations dont tu ne saurais rougir parce que tu es sans pudeur ; par des moyens indicibles que le diable lui-même t'a suggérés sans doute, tu nous a dupés, tu t'es moqué de notre bonne foi d'électeurs.

Basile, monstre, qu'as-tu fait de tes frères ? Tu te glorifies d'être notre porte-étendard ; si tu le pouvais, tu le chanterais et le crierais à tous ceux qui vivent avec toi sur cette pauvre "machine ronde." Mais ce que tu n'auras jamais le cœur de dire, c'est l'immense somme de ressources perfides dont tu t'es servi dans ta lutte contre Candide Guérin.

Basile, tu nous as caché cet esprit d'orgueil intempestif dont tu nous accables aujourd'hui ; tu t'es fait chat, tu as pris des airs de Grippeminou afin de nous mieux croquer. Il n'y a pas jusqu'à tes défauts physiques que tu n'aies dissimulés sous des postiches. Esprit, cœur et visage : tout était emprunté chez toi pendant la semaine des élections.

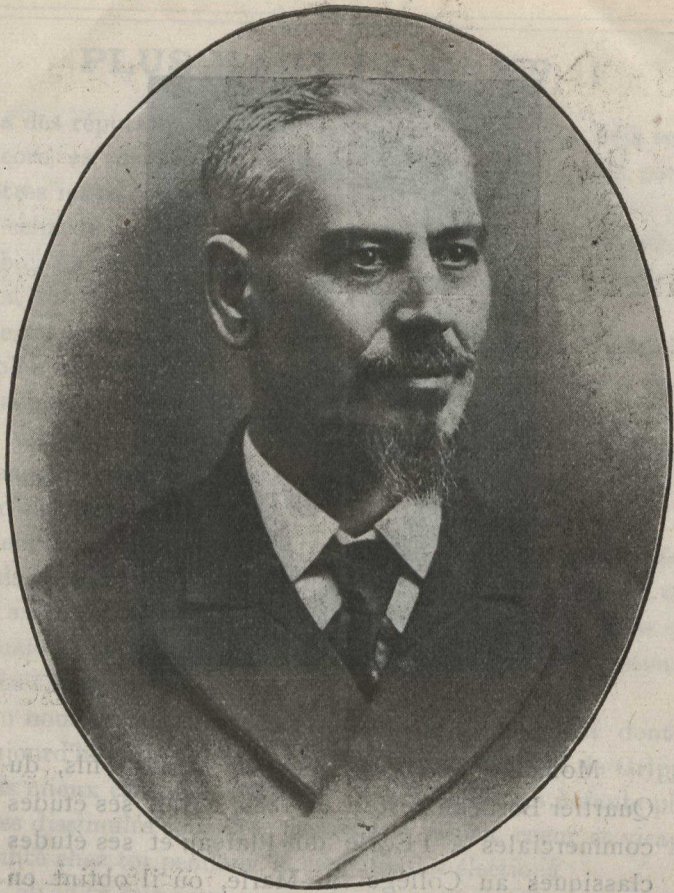
Basile, qu'as-tu fait pour nous ; réponds, qu'as-tu fait ? Qu'est devenu ce programme pompeux et gonflé que tu nous étalais avec tant d'assurance et de désinvolture ? L'as-tu fait allonger ce manche que tu trouvais trop petit ? As-tu fait rehausser tes talons comme tu nous l'avais promis ? Et cet amas de poils fous que tu portes sous nez, ne nous avais-tu pas juré de le faire disparaître ? Et cette promenade que tu devais exécuter à travers les rues de la ville ? Et toutes ces parties de plaisir, toutes ces soirées, toutes ces excursions que tu te chargeais d'organiser ? Et enfin ton fameux bal masqué ? As-tu donc tout oublié déjà ? Eh bien, nous ne l'avons pas oublié, nous ! Sache que toutes tes manœuvres fuyantes sont dignes d'un cireur de bottes !

Basile, suppôt des plaines infernales, un jour ou l'autre tu nous paieras tout cela ; tu rendras tes comptes et tu seras sévèrement puni ! Coquin, va ! Si jamais tu nous arrives à l'École avec un parapluie, un parasol ou un paralune, eh bien ! nous saurons quoi faire avec tes instruments. Nous te châtierons de la manière dont tu le mérites et d'une façon que je te souhaite de tout cœur.



Monsieur l'Echevin Gordien Ménard, fils, du Quartier Bordeaux est né en 1880, a fait ses études commerciales à l'Ecole du Plateau et ses études classiques au Collège Ste-Marie, où il obtint en 1904 le diplôme de bachelier ès-art. Entré la même année à l'Université Laval, à Montréal, il sortit en 1907 le premier de sa classe avec le titre de licencié en droit avec grande distinction, a fait sa cléricature aux bureaux de Mrs Gouin, Lemieux, Martineau et Brossard. Elu échevin du Quartier Bordeaux le 1er février dernier, il est actuellement le plus jeune membre du Conseil municipal de la ville de Montréal.

M. Ménard est membre du Parlement Modèle. Il en sera un des plus intéressants "debaters".



Dr J. C. Poissant

Né à St-Edouard de Napierville en 1860, il a étudié à l'école primaire de son village natal, puis à l'Ecole normale Jacques-Cartier. Il travailla dans une fabrique avant d'étudier la médecine, et quand il se présentait à l'élection comme ami des ouvriers, il suivait une tradition. En 1885, il obtint son diplôme de docteur en médecine à la faculté de médecine Victoria. Il alla s'établir à Champlain, N. Y., où il exerça sa profession pendant huit ans. Il passa ensuite deux ans à Paris, puis vint se fixer à Montréal il y a quatorze ans.

Il est membre de l'Association Immobilière.

M. le Dr Poissant a été élu échevin du quartier Lafontaine, le 1er février dernier.

AVIS

AUX HOMMES D'AFFAIRES

“Pour vous j'ai toujours un bon marché en main. Voulez-vous acheter ou échanger un terrain ou une propriété? Venez nous voir. J'ai au si à louer plusieurs beaux logements et magasins.”

ED. LORTIE

AGENT D'IMMEUBLES

Tel. Bell Main 7675

20, St-Jacques

ETUDIANTS DE LAVAL

Déposez vos économies à

La Banque d'Épargne

De la

Cité et du District de Montréal

Fondée en 1846

Actif total au-delà de \$30,000,000

Nombre de déposants, plus de 100,000

Bureau-Chef et 13 succursales
à Montréal

La seule Banque incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Épargne, faisant affaires dans la Cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les autres banques) donne toute la protection possible à ses déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir les épargnes, quelques petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoliers, commis, apprentis et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire **un placement sûr**.

Intérêt alloué sur dépôts au plus haut taux courant

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois, que votre compte soit gros ou petit.

A. P. Lesperance, Gérant.

Demandez une de nos petites Banques à domicile ceci vous facilitera l'Épargne.

Res. 8 Lorraine
Westmount
Tel. West. 502

Tel. Main 3995

J. N. Decarie, B.A., B.C.L.

AVOCAT

Trust & Loan Bldg
Chambre 35

MONTREAL

OXYGENE

Chimiquement pur
pour usage médical.
Fourni en cylindre
avec inhalateur.

PHARMACIE LAURENCE

Coin St-Denis et Ontario

Montreal

Préparations aux Examens :

LETTRES, SCIENCES, Droit Médecine, Pharmacie
Art dentaire, Ecole Polytechnique, Etc.

L. E. GODIN, B. S.

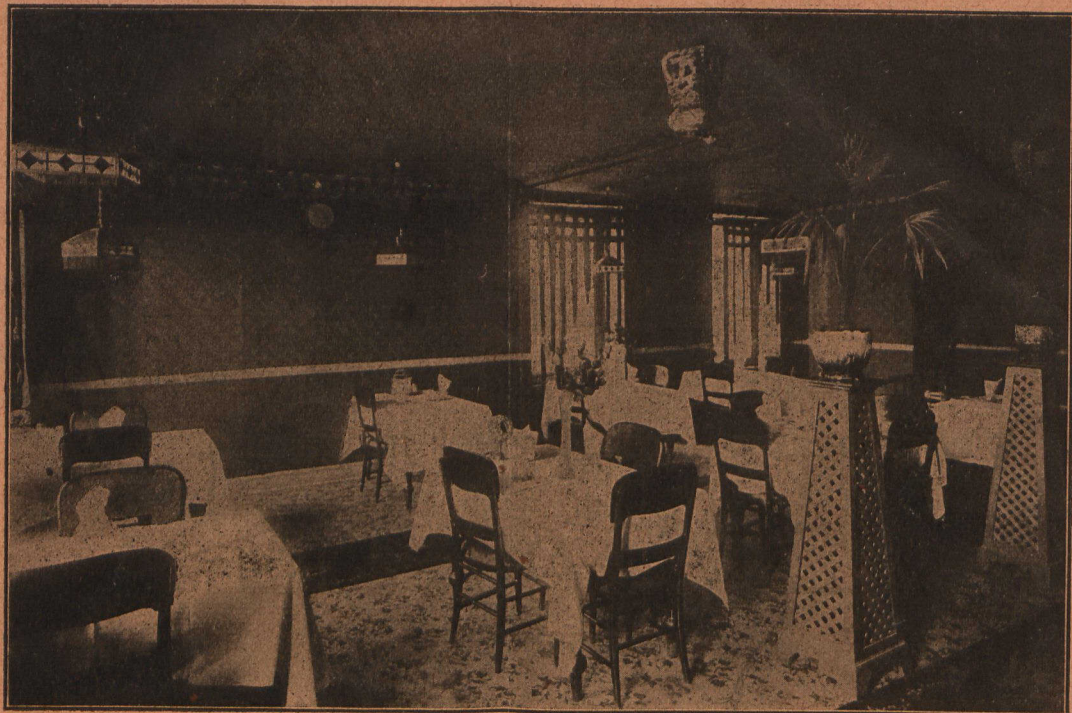
151 RUE ST-DENIS

MONTREAL

Cette Revue est imprimée à

l'Imprimerie Bilaudeau

197, NOTRE-DAME EST Montreal



Etudiants de Laval

Pourquoi ne pas aller prendre votre diner

Boston Hotel

34 RUE ST-LAURENT

GEO. GIGUERE, PROPRIETAIRE

A la carte et table d'hôte. Repas à la portée de toutes les bourses,
service parfait.